

Jacqueline THOME-PATENÔTRE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Durant quinze ans, vous m'avez accordé et renouvelé votre confiance. Au cours de ces quatre mandats je n'ai cessé de faire prévaloir, au sein du Parlement et des assemblées locales, le programme que vous aviez approuvé et que j'ai défendu sans faiblesse et sans compromission.

A maintes reprises, j'ai rendu compte de mon activité dans la presse régionale et nationale, à la radio, à la télévision. J'ai eu pour souci majeur de me rapprocher de vous par l'organisation de mes différentes permanences locales.

Les sentiments affectifs qui nous lient et ma volonté de vous défendre m'ont conduite à m'opposer en votre nom à l'arbitraire technocratique que nous subissons.

Je suis demeurée fidèle, comme vous le savez, à mes convictions Radicales. En sollicitant aujourd'hui vos suffrages, je réponds à nouveau à vos profondes aspirations au progrès social, constamment promis, mais jamais réalisé par ceux qui, au Gouvernement, avaient mission d'y pourvoir. Vous avez constaté les graves conséquences des erreurs de la politique gouvernementale. Vous savez de même que ces élections permettront non seulement de modifier la politique de notre pays dans un sens favorable, mais encore de voir enfin triompher les idées que j'ai toujours défendues en votre nom : en priorité révision des choix budgétaires et respect d'un plan économique et social, entraînant :

A. LE BIEN-ÊTRE DANS LA SÉCURITÉ ET L'ÉQUILIBRE

La politique économique et sociale de la Majorité a échoué. L'expansion de notre pays est garantie par l'expansion internationale et le progrès technique. Malgré un accroissement considérable des impôts, et à cause d'une inflation qui tend à amoindrir leur niveau de vie, les Français s'étonnent à juste titre de ne pas voir le reflet de cette expansion dans la qualité de leur vie quotidienne. Or, le progrès économique doit être bénéfique à tous. Pour atteindre cet objectif, nous préconisons :

1. La sécurité économique et sociale.

- Le revenu minimum garanti : Relèvement du S.M.I.C. à 1.000 F, revalorisation des indemnités chômage.
- Evolution automatique des salaires, pensions, retraites et allocations en fonction du S.M.I.C.
- Possibilité de retraite à 60 ans à taux plein calculée sur les dix meilleures années.
- Emploi : Résorption du chômage (particulièrement des jeunes et des femmes par une modernisation et une restructuration de l'économie. Aide accrue aux mutations professionnelles et géographiques.
- Veiller au reclassement de chacun et en particulier à la sauvegarde de l'emploi pour les plus de 50 ans. Une véritable formation permanente sera garantie pour tous.
- Le droit à la santé par l'abrogation des ordonnances de 1967, remboursement à 80 % minimum de toutes les dépenses de santé et à 100 % pour les dépenses importantes.

2. Une politique sociale et équilibrée en matière de logement, d'urbanisme et d'environnement.

— **L'AMELIORATION ET LE DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT SOCIAL ET SEMI-SOCIAL.**

- Faciliter l'accès à la propriété pour les particuliers en favorisant la politique du crédit à bon marché.
- Imposer l'exécution des normes de qualité : insonorisation, solidité, esthétique, sécurité, etc.
- Faciliter la construction sociale (selon des normes strictes) dans les villes petites et moyennes, contrairement aux contraintes actuelles.

— **L'AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE ET LA DECENTRALISATION REELLE.**

- Coordination effective du logement, des emplois et des équipements.
- Abrogation de la loi Boscher portant création et organisation des villes nouvelles et refonte du Schéma directeur de la Réigon parisienne avec consultation des élus.

— **LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE.**

- Défendre la France contre l'urbanisation sauvage et le massacre des espaces verts.
- Lutter contre les nuisances aériennes et sonores, la pollution industrielle des eaux et de l'air.

3. Priorité aux équipements collectifs, sociaux, culturels et sportifs.

- Modernisation et multiplication des **trains de banlieue** (avec tarif banlieue), et développement accéléré des transports urbains et interurbains.
- Accroissement des subventions aux communes pour la construction d'écoles maternelles, primaires, C.E.S. ; nationalisation de tous les C.E.S. et construction immédiate de lycées d'Etat plus nombreux.
- Equipement sanitaire et hospitalier : Réalisation effective des objectifs du VIe Plan.
- Crédits de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs relevés à 1 % au minimum du budget national.
- **Téléphone** : Achèvement de l'automatisation, création rapide de nouvelles lignes sans avance des particuliers.

B. LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE AU SERVICE D'UNE DÉMOCRATIE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EFFICACE

Nous faisons nôtre l'impératif industriel : par de meilleurs choix dans les investissements publics et privés, par un soutien à la recherche scientifique et au développement de la productiivté, nous assurerons la croissance économique et la compétitivité internationale de la France. Elle doit se traduire par :

1. La démocratie sociale :

- **L'EDUCATION NATIONALE** : 25 % du budget doit y être consacré pour supprimer les inégalités sociales de départ en assurant une réelle gratuité scolaire (fournitures, livres, ramassage scolaire) et une aide matérielle aux plus défavorisés (bourses, allocations d'études).
- **LA FONCTION PUBLIQUE** : Revaloriser les responsabilités et les traitements et surtout, veiller à une réforme réelle du cadre B. Suppression des abattements de zone sur l'indemnité de résidence et intégration de cette indemnité dans la rémunération pour le calcul de la retraite.
- **L'AGRICULTURE** : Assurer une évolution décente du niveau de vie des agriculteurs par des équipements de modernisation et de stockage pour la stabilisation des cours de la production au plan national et européen. Revalorisation immédiate des indemnités viagères de départ, statut du salarié agricole, augmentation des indemnisations d'éviction.
- **LES PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS** : Une Loi-Cadre dont les grandes lignes seront négociées avec les organismes représentatifs de la profession sera votée, tout particulièrement dans le domaine de la couverture des risques sociaux, de la retraite et de la fiscalité.
- **LA CONDITION FEMININE** : Développement de l'information contraceptive (révision de la loi de 1920 sur l'avortement). Réévaluation, extension de l'allocation de salaire unique et de l'allocation pour frais de garde d'enfants. Assurer la sécurité matérielle des femmes seules : taux de réversion de la pension des veuves porté à 75 %, réversion immédiate pour les veuves chargées d'enfants (réévaluation de l'allocation orphelin). Extension du relais financier des Caisses d'Allocations Familiales pour les femmes divorcées ou abandonnées, dont le créditeur est défaillant.
- **3e AGE** : Relèvement immédiat des pensions de retraite (minimum garanti à 75 % du S.M.I.C.). Exonération d'impôts sur le revenu, selon un plafond à déterminer pour les retraités. Indexation de toutes les rentes viagères. Construction de logements pour les personnes âgées et humanisation des règlements de maisons de retraite.
- **ENFANTS HANDICAPES ET INADAPTES** : Prise en charge par l'Etat, y compris après 20 ans.
- **ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE ET DEPORTES** : Etablissement du rapport Constant, levée des forclusions, carte de combattant pour les anciens d'Algérie, retraite à 60 ans pour les anciens prisonniers de guerre.
- **LES RAPATRIES** : Amnistie réelle et indemnisation effective.

2. La démocratie économique :

- Une meilleure répartition de la fiscalité par une diminution de la part des impôts indirects dans l'économie, relèvement des abattements à la base, simplification de la T.V.A.
- Remboursement de la T.V.A. pour les travaux communaux.
- Création d'un organisme d'étude pour l'amélioration des conditions de travail, diminution de la durée du travail jusqu'aux 40 heures légales.
- Participation accrue aux décisions dans l'entreprise, réforme des Conseils de Prud'hommes.
- Contrôle de l'Etat sur certains secteurs clés (armement, industrie pharmaceutique).

3. La démocratie politique effective :

- Mettre un terme à la centralisation technocratique. Etablissement d'un contrôle rationnel du Parlement sur le Gouvernement. Assainissement des mœurs politiques.
- Création d'une Cour Suprême.
- Vote à 18 ans.
- Réelle objectivité de l'information.
- Protéger les libertés publiques. Assurer la même justice pour tous : indépendance du Conseil Supérieur de la Magistrature, développement de l'aide judiciaire.

C. NOTRE CONTRIBUTION A LA PAIX ET A LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le temps du nationalisme anachronique est révolu. Notre puissance face aux Etats Continents passe par le renforcement de nos liens Européens et une coopération internationale dans le respect de la charte des Nations Unies. Nous souhaitons :

- La ratification de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.
- La construction de l'Europe doit devenir une réalité démocratique sur le plan politique, monétaire, social, militaire et culturel.
- L'arrêt des expériences nucléaires et la renonciation à une force de frappe nationale.
- Le recul de la misère dans le tiers monde par la mise en valeur des ressources propres de ces pays et la stabilisation des cours internationaux des matières premières.

QUELQUES PROBLÈMES COMMUNS A NOTRE RÉGION

- **Mettre un terme aux transferts des charges financières supportées par les communes ;**
- **Pour la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, remédier à la mauvaise coordination entre la construction des logements, des équipements et des emplois. Mettre fin à l'arbitraire technocratique et envisager une véritable consultation démocratique des élus des 11 communes.**
- **Construction de classes maternelles et primaires, de C.E.S. et de Lycées. — Infrastructures sportives et culturelles ;**
- **Amélioration et gratuité du ramassage scolaire ;**
- **Amélioration rapide du réseau téléphonique, actuellement sursaturé ;**
- **Suppression des abattements de zones ;**
- **Sauvegarde de l'environnement ;**
- **Tarifs banlieue S.N.C.F. jusqu'à Rambouillet, soutien des efforts faits par l'Association de Défense des Usagers des Transports de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.**
- **Appuyer la révision du Plan d'Urbanisme Intercommunal par l'élaboration accélérée des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.) pris en charge par l'Etat, en accord avec les Conseils municipaux.**

Quelques exemples :

CANTON DE CHEVREUSE

Des problèmes multiples assaillent le Plateau et la Vallée :
Lutte contre les nuisances.
Engagement contre le projet d'extension de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, *avec maintien de l'activité actuelle de type aéroclub, et contre le projet de celui de* Cernay-la-Ville.
Construction d'urgence du C.E.S. du Mesnil-Saint-Denis promis pour la rentrée 1973 *par le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale lui-même.*
Activer la construction du lycée de Maurepas-Elancourt.
Création d'un C.E.T. dans le canton.
Modifier la carte scolaire par le rattachement des communes de Cernay-la-Ville, Senlisse, Dampierre, etc., au lycée de Rambouillet, pour les classes du second cycle du second degré, et amélioration du ramassage scolaire pour le C.E.S. de Chevreuse.
Urgence de la déviation de la R.N. 306 éliminant la traversée dangereuse de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, de Chevreuse et de Cernay-la-Ville.
Augmentation de la fréquence et de la longueur des rames sur la ligne R.A.T.P. Luxembourg - Saint-Rémy.
Projet de parc naturel dans la Haute Vallée de Chevreuse, permettant une protection efficace de la nature, tout en favorisant son expansion économique.

CANTON DE MONTFORT

A Montfort, création de classes de lycée par l'Etat.
Possibilités d'emplois et de logements dans le canton. Harmonie et calme ne sont pas synonymes de stagnation dans les régions rurales.
A Beynes, nécessité de constructions scolaires urgentes, ainsi que dans l'est du canton.
Amélioration des lignes S.N.C.F. Houdan - Plaisir - Montparnasse.
Suppression de la déviation prévue entre Neauphle-le-Château et Pontchartrain.

PLAISIR

Urgence de la construction d'un lycée « Plaisir - Les Clayes » et d'un deuxième C.E.S.
Nécessité de la construction de classes primaires et maternelles en dur, actuellement en préfabriqué. Coordonner enfin les constructions de logements avec celles des écoles, et obtenir les subventions retardées d'Etat, notoirement insuffisantes.
Pour les jeunes, réaliser toutes les structures d'accueil, terrains de sports et salles de réunions, centres culturels, etc.
Dans le Domaine des Gâtines, empêcher sa traversée par une nouvelle route.

RAMBOUILLET ET SON CANTON

Aux Essarts-le-Roi, construction urgente de 12 *classes primaires,* 4 *maternelles, un C.E.S. en dur, une piscine.*

Au Perray-en-Yvelines, dans le cadre du S.I.V.O.M. (Syndicat à Vocation Multiple), un gymnase.

A Auffargis, nouvelles classes.

A Mauregard, sur Les Essarts-le-Roi et Lévis-Saint-Nom, amélioration définitive du lotissement.

A Rambouillet, implantation d'activités nouvelles. Ecoles et un deuxième C.E.S. à La Clairière, gymnase au Racinay, classes à Groussay et Grenonvilliers, nouveau terrain de sports au Pâtis, parking Est de la gare et passage souterrain.

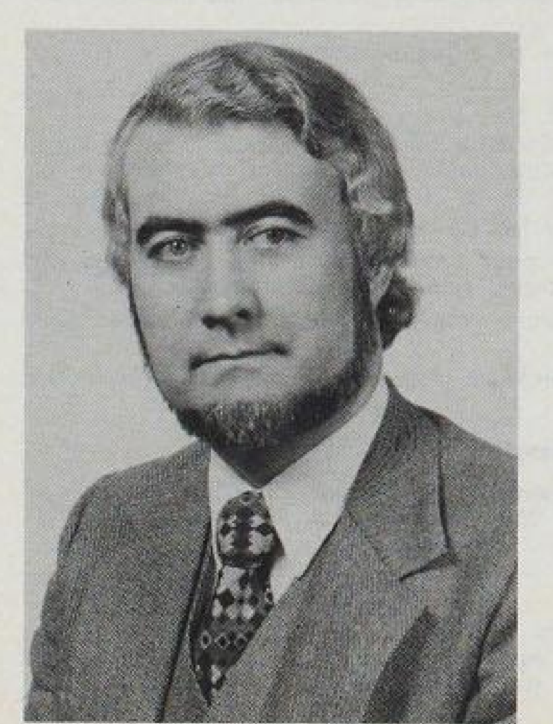
Pour toutes réalisations à Rambouillet, voir sa brochure.

CANTON DE SAINT-ARNOULT

Poursuivre les plans d'occupation des sols (P.O.S.) avec financement d'Etat.
Examiner parallèlement la possibilité de préparer un plan d'aménagement rural.
Ces différentes études, en accord avec le S.I.V.O.M. (Syndicat à Vocation Multiple) — 18 *communes — permettront de préciser le problème des Z.A.C. et des Z.A.D. autour de la A. 10.*
Réaliser le C.E.S. de Saint-Arnoult, ainsi que ses constructions primaires et maternelles, améliorer le ramassage scolaire et résoudre le problème scolaire des communes limitrophes de l'Essonne.
Donner à Ablis des possibilités de modernisation et d'expansion ainsi qu'à toutes les communes rurales du canton.
Augmenter les possibilités d'emploi ajoutées à celles du secteur agricole.
Protéger l'environnement et la nature contre les dangers d'urbanisation tentaculaire.

TRAPPES

Urgence de la création du lycée de Trappes et maintien d'un programme élargi de constructions scolaires.
Aide financière de l'Etat indispensable aux installations sportives et de loisirs.
Amélioration des transports en commun, avec desserte des gares nécessaires à la population des constructions nouvelles de Trappes, Voisins-le-Bretonneux, Montigny, Elancourt, La Verrière-Maurepas, Le Mesnil-Saint-Denis, La Mare aux Saules (Plaisir).
Regroupement à Trappes de l'ensemble de la *Météo de la Région Parisienne.*



Voilà mon Programme. Pour sa réalisation, ***VOTEZ***

Jacqueline
THOME-PATENÔTRE

RADICAL

Député sortant - Maire de Rambouillet - Ancien Ministre
Conseiller Général de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Suppléant : **Dr Claude DUMOND**

Conseiller Général de Chevreuse - Maire de Dampierre
Membre du Conseil d'Administration de l'E.P.A. de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines

VU : LE CANDIDAT.

LA GUTENBERG - VERSAILLES X